

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_002 | Système pénal. XVIIe-XVIIIe siècles](#)[CollectionBoite_002-10-chem | Contrebande. Brigands \(XVIIIe siècle →Empire\). Item](#)[Corre. Documents de criminologie rétrospective. 1895. | Bandes de voleurs en Bretagne. fin du XVIIIe siècle. \[photocopie\]](#)

Corre. Documents de criminologie rétrospective. 1895. | Bandes de voleurs en Bretagne. fin du XVIIIe siècle. [photocopie]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb002_f0348

SourceBoite_002-10-chem | Contrebande. Brigands (XVIIIe siècle →Empire).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Personnes citées[Corre, Armand](#)

Références bibliographiques[Corre, Documents de criminologie rétrospective 1895](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb30273853p>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 20/07/2020 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : Corre, Armand (1841-09-04 -- 1841-09-04)

TITRE Documents de criminologie rétrospective (Bretagne, XVIIe et XVIIIe siècles)

LIEU DE PUBLICATION Lyon

DATE 1895

EDITEUR Lyon : A. Storck , 1895

ment plus à réduire les bandes, que lorsqu'elles ont devasté nombre de paroisses (1). On en trouve des exemples bien caractéristiques dans les liasses de la sénéchaussée royale de Lannion.

Au commencement de l'année 1781 seulement, M. Jean-Joseph Daniel de Kerbriand songe à adresser des remontrances par devant la cour, sur le bruit public d'une troupe de voleurs qui exploite effrontément plusieurs provinces du ressort. L'énumération de quelques-unes de leurs opérations n'est pas en faveur de la vigilance des magistrats. 1° En 1776, la nuit d'une foire dans les environs, une troupe frappe à la porte du nommé Tugdual Guezennec, l'enfonce, pénètre dans la maison : les assaillants sont au nombre de 27, tous armés, et le propriétaire n'ose faire usage de son fusil ; il est d'ailleurs presque aussitôt terrassé, blessé à la tête d'un coup d'arme tranchante, frappé tantôt par les uns tantôt par les autres, quelquefois par tous ensemble, on le prend à la gorge pour l'étrangler, on lui applique les mains sur la bouche pour l'empêcher de crier, on le laisse pour mort après avoir défoncé les armoires, enlevé le linge et l'argent... etc. — 2° Vers 1778, une troupe pénètre la nuit au manoir de Guermaleguen et emporte divers objets, 250 aunes de fil, etc. etc. — 3° L'année précédente, c'était une bande de douze voleurs qui assaillaient la maison du nommé Kermanach et l'obligeaient à leur donner par la fenêtre, pain, beurre, etc. — 4° En mars 1779, la maison de Guillaume Guyomar est attaquée par une bande de 18 voleurs, la nuit, à coups de fusil : ceux-ci demandent d'abord du pain et du beurre qu'on leur passe par les fenêtres, puis exigent 420 livres, ou au moins pour chacun d'eux six livres. — 5° En avril de la même année, c'est une troupe de même nombre répétant exactement la même opération devant la maison de Jacques le Bihan, en appuyant ses demandes de menaces d'incendie. — 6° L'un de ces malfaiteurs, Gallie, vole vers le même temps 12

(1) Archives des Côtes-du-Nord. Série B. Suppl. Cour royale de Lannion, 1780. V. la circulaire de M. de Caradeuc, p. 43.

lives au notaire Le Parc. — 7°, 8° et 9° Vols successifs de ruches de miel, de blé et extorsion d'argent avec menaces d'incendie, commencement d'exécution et bris de volets. — 10° Troupe de voleurs récluant du pain, du beurre, puis 300 livres, avec menace d'enfoncer la porte si on ne les satisfait. — 11° Au mois d'août dans les années 1779 et 1780, une vingtaine de voleurs répètent les mêmes démonstrations devant d'autres maisons exigeant toujours du pain, du beurre, puis de l'argent, etc., etc. Tous ces attentats, et sans doute bien d'autres encore, qui ne sont pas parvenus à la connaissance de la justice, sont probablement attribuables à une même troupe. L'un des rares voleurs qui ait été arrêté, Ollivier, n'a été pris qu'après une résistance désespérée.

En 1783-84, nous trouvons l'affaire dite de la *Cligue des voleurs de Kerfol*, en Yvias (1). Il s'agit d'une bande très bien organisée, non peut-être sans relation avec la précédente (2). Mais ici on a mis la main sur une bonne partie des coupables. Jean Lescop âgé d'environ 30 ans, marchand mercier (3), de la paroisse d'Yvias, précédemment détenu aux prisons de Saint-Brieuc à la suite d'une rixe ; son père Nicolas, sa mère Louise Ollivier, ses sœurs Renée et Catherine, la veuve Hervé, Yves Le Compère et ses enfants, Marie Legonidec, maîtresse dudit Compère, Guillaume Antré dit Nevez, Marie Denis, sa maîtresse, Jeanne Denis et leur mère (4), Marie Leguen, dite Houiller, Guillaume Kerichand, Marie Le Foll, sa femme, Guillaume le Quenquis, Yves Richard, Jean Legars, François Le Compère, Marie Bizot « forment une même cligue n'ayant d'autre état et métier que de courir les foires et marchés de la province. » Les méfaits relevés à l'actif de la bande sont nombreux : un vol d'église à Ploezal, « dans les cinq

1) Archives des Côtes-du-Nord. Cour royale de Lannion, 1783-84.

2) Yvias et Lannion sont distants d'une trentaine de kilomètres.

3) On remarquera combien les professions ambulantes se rencontrent dans cette forme de l'attentat.

4) On trouve dans les bandes, et dans celle-ci en particulier beaucoup de gens de famille.

